



BULLETIN D'INSCRIPTION 2023-2024

Stagiaire

Nom : Prénom :

Coordonnées professionnelles

Fonction exercée : Service/unité :

Nom de votre institution :

Adresse professionnelle :

Code postal – Ville :

Email : Tél. :

Coordonnées personnelles

Adresse email : Tél. :

A quelle adresse email souhaitez-vous recevoir la copie de votre convention de formation signée et les informations pratiques sur la formation ? (votre institution sera destinataire également, cf. bas de page)
à votre adresse email professionnelle
à votre adresse email personnelle

Je m'inscris : **au titre de la formation continue** **à titre individuel**

à la formation « **Première approche du jeu excessif et du jeu pathologique** »
Qui se déroulera à Nantes les **mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 septembre 2023**

Coût : **900 euros TTC***

à la formation « **Deuxième approche du jeu excessif et du jeu pathologique** »
Qui se déroulera à Nantes les **jeudi 25 et vendredi 26 janvier 2024**

Attention : cette formation est accessible uniquement aux personnes ayant suivi la formation « *Première approche du jeu excessif et du jeu pathologique* » **et** effectuant des prises en charge actuelles de joueurs pathologiques

Merci d'indiquer l'année où vous avez suivi le module 1 :

Coût : **660 euros TTC***

* Ce prix comprend le coût de la formation, les repas du midi et l'évaluation

Fait à le

Signature du stagiaire

Coordonnées de l'organisme avec lequel la convention de formation doit être établie

Nom de l'institution :

Service destinataire de la convention :

Adresse :

Code postal – Ville : Tél. :

Email :

Fait à le

Signature et cachet de l'organisme

Conditions d'inscription et informations pratiques en page suivante

Conditions d'inscription et informations pratiques

Conditions générales

Votre inscription ne sera définitive qu'à réception de votre bulletin d'inscription complété en totalité et signé.

A compter de J-20 jours avant la date de la formation, toute inscription est considérée comme définitive et facturée en cas d'annulation, sans possibilité de remboursement.

Modalités de règlement des frais d'inscription

Par chèque à l'ordre de l'association AREFAC.

Règlement à l'inscription ou à réception de facture

Au titre de l'article D441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire de 40 € sera due en cas de retard de paiement, pour frais de recouvrement.

Informations sur l'organisme de formation

Formation assurée par l'association AREFAC (Association pour la Recherche Et la Formation sur les Addictions Comportementales).

N° SIRET : 503 029 928 00010

Code APE : 8559A

N° de déclaration d'activité de formateur : 52 44 05 500 44

N° TVA intracommunautaire : FR74503029928



Informations pratiques

Les deux formations ont lieu au
CHU de NANTES
Hôpital Saint-Jacques – Bâtiment Louis-Philippe
85 rue Saint-Jacques -44093 Nantes Cedex 1

Renseignements et inscriptions

Secrétariat de l'Institut Fédératif des Addictions Comportementales (IFAC)

Tél. 02 40 84 76 20

Courrier électronique : bp-secretariat-ifac@chu-nantes.fr

Adresse postale de contact

Institut Fédératif des Addictions Comportementales (IFAC)

PHU 8 Psychiatrie et Santé Mentale

Service d'addictologie et psychiatrie de liaison

CHU de NANTES - Hôpital Saint-Jacques

Bât. Louis Philippe - RDC

85, rue Saint-Jacques 44093 Nantes Cedex 1

Pour toute information complémentaire, visiter le site : www.ifac-addictions.chu-nantes.fr